



Cap Excellence : Poumon économique de la Guadeloupe

Pôle urbain et économique doté d'équipements structurants, la communauté d'Agglomération de Cap Excellence est un territoire attractif. Malgré un déficit migratoire persistant, elle reste la plus peuplée des intercommunalités de Guadeloupe avec 103 800 habitants. On retrouve ainsi concentré sur moins de 8 % du territoire près d'un quart de la population. Cap Excellence regroupe par ailleurs la moitié des emplois, 40 % des établissements marchands non agricoles et la moitié des logements sociaux. Cette attractivité engendre de nombreux déplacements domicile-travail. Cependant, la dynamique de l'emploi s'essouffle et le taux de chômage (29 %) est aussi important que dans le reste de l'île.

Gérald Servans, Lanwenn Le Corre, Audrey Naulin

Au 1^{er} janvier 2013, avec 103 800 habitants, la Communauté d'Agglomération de Cap Excellence (CACE) est l'intercommunalité de Guadeloupe la plus peuplée. Après avoir connu une augmentation régulière de sa population entre 1962 et 1999 (+ 41 000 habitants), le territoire subit une baisse de population de 0,2 % par an. Cette inversion de tendance démographique depuis la fin des années 90, conduit à une diminution de population de 3 600 habitants en 14 ans (figure 1).

La CACE regroupe trois communes aux caractéristiques et trajectoires distinctes ; Pointe-à-Pitre, les Abymes et Baie-Mahault. Elles forment une zone principalement urbaine de 130 km², la plus dense de Guadeloupe avec 812 habitants/km².

Entre départs et arrivées de jeunes, un déficit migratoire persistant

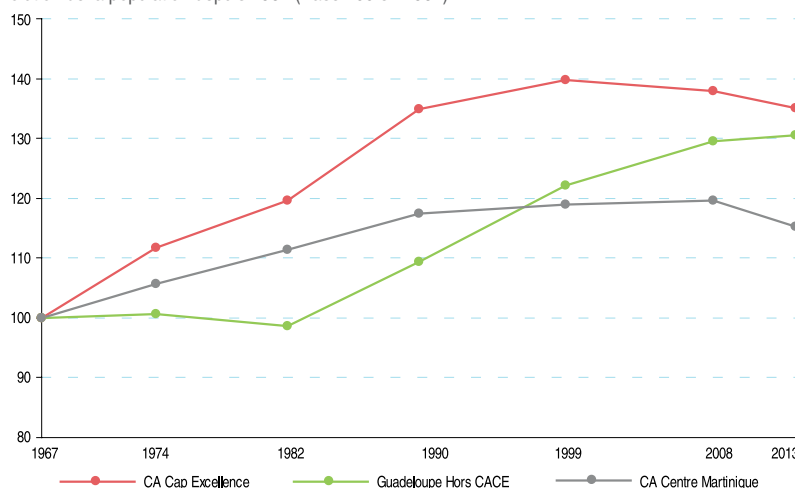
Tandis que la population de Pointe-à-Pitre et à une échelle moindre, celle des Abymes ont diminué entre 2006 et 2011 (respectivement de 8,4 % de 1,2 %), celle de Baie-Mahault continue d'afficher son dynamisme démographique (+ 8,2 %). La diminution de la population de Cap-Excellence s'explique notamment par un solde migratoire

déficitaire (plus de départs que d'arrivées) non compensé par son solde naturel positif (plus de naissances que de décès). Le solde naturel est historiquement toujours resté positif. Pour autant le nombre de naissances n'a pas cessé de baisser et celui des décès stagne. Le déficit migratoire persiste : entre 1999 et 2013, la communauté compte 20 000 sorties de plus que d'entrées. Ce déficit concerne tous les âges, hormis les 30-34 ans, et toutes les catégories sociales.

Il est principalement à mettre en relation avec les départs des jeunes de 20 à 24 ans vers la métropole notamment dans le cadre des études supérieures. Avec le reste de la Guadeloupe, les flux sont également déficitaires (1 500 sorties de plus que d'entrées). Les communes de Petit-Bourg (- 580), du Gosier (- 400) et de Goyave (- 390) enregistrent les déficits les plus importants. A contrario, le solde migratoire reste positif avec les communes

1 Une baisse de 3 600 habitants entre 1999 et 2013

Évolution de la population depuis 1967 (Base 100 en 1967)



Source : Insee, Recensements de la population / Dénombrements sans double compte 1967, 1974, 1982, 1990, 1999 / Populations municipales 2008 et 2013.

plus éloignées : Basse-Terre, Pointe-Noire et Capesterre-de-Marie-Galante. Les flux avec les autres DOM s'équilibrent. Pour les non natifs, tous âges confondus, les flux migratoires de Cap Excellence avec l'extérieur de la Guadeloupe s'équilibrent.

Près de la moitié du déficit migratoire est ainsi imputable aux moins de 25 ans à destination de la France hexagonale. Cap Excellence reste néanmoins un pôle urbain attractif, qui fait office de métropole sur l'archipel. Entre 18 et 30 ans, elle attire ainsi les étudiants et les jeunes actifs guadeloupéens. En effet, de nombreuses offres de formation et d'emploi sont concentrées sur la CACE (figure 2).

Le territoire de Cap Excellence est moins impacté par le vieillissement de la population, amorcé en Guadeloupe depuis 1999. En 2012, l'âge moyen de la population de la CACE est plus bas que dans le reste de la Guadeloupe (36,5 ans contre 39 ans). Les femmes y sont surreprésentées (55 % de femmes) (figure 3). Il reste que la CACE ne compte plus que 2,8 jeunes de moins de 25 ans pour une personne âgée d'au moins 65 ans (Définitions) contre 4,5 en 1999. A contrario, la population augmente pour les classes d'âge au-delà de 45 ans : +29 % chez les 45-59 ans, +36 % chez les 60-74 ans et +47 % chez les plus de 75 ans.

Un niveau de formation en retrait par rapport à la CA du Centre Martinique

Le niveau de formation des habitants de Cap Excellence est plus élevé que dans les autres EPCI de Guadeloupe. Pour autant, malgré une évolution positive, 44 % de la population non scolarisée d'au moins 15 ans ne possède aucun diplôme (figure 4). Seuls 19 % des 15 ans et plus non scolarisés sont titulaires d'un Bac+2 ou plus (contre 24 % pour la CA de Fort-de-France).

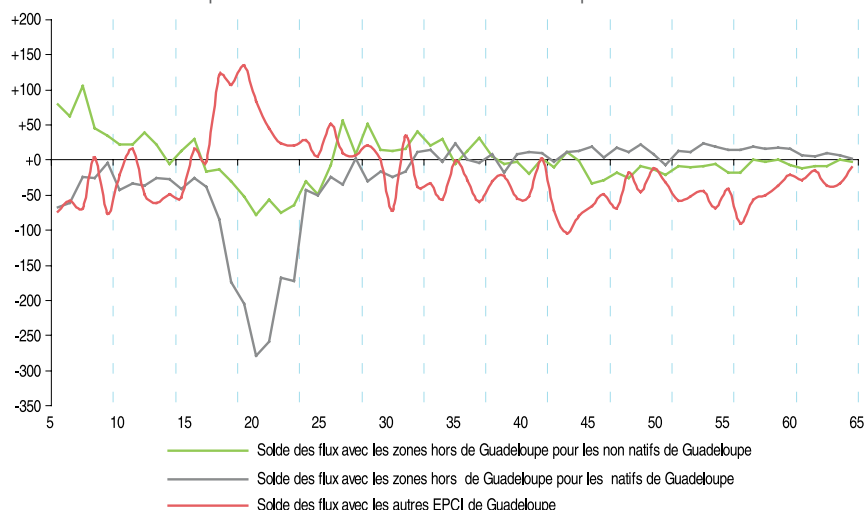
Un bassin d'emploi attractif, un taux de chômage important

La population active de Cap Excellence diminue de 5 % entre 1999 et 2012, recul expliqué en partie par le faible dynamisme démographique. Il touche surtout les jeunes de moins de 25 ans, avec 49 % des actifs. Il est plus présent chez les femmes (31 %) que chez les hommes (25 %) et ceci pour toutes les tranches d'âges. Cette disparité s'observe également ailleurs en Guadeloupe.

Pourtant, le territoire de Cap Excellence est très attractif pour les Guadeloupéens. Il regroupe 61 628 emplois, soit 48 % des emplois de Guadeloupe, alors que seulement 26 % des actifs occupés résident dans l'intercommunalité. Baie-Mahault, commune sur laquelle est implantée la zone industrielle de Jarry, regroupe 43 % des emplois de Cap Excellence (35 % aux Abymes, 22 % à Pointe-à-Pitre). Pour 100 résidents ayant un emploi, le territoire four-

2 Cap Excellence attire les jeunes adultes du reste de la Guadeloupe

Solde des migrations résidentielles 2003-2008 par âge, de Cap Excellence avec l'extérieur de la Guadeloupe selon le lieu de naissance et de Cap Excellence avec les autres EPCI de Guadeloupe

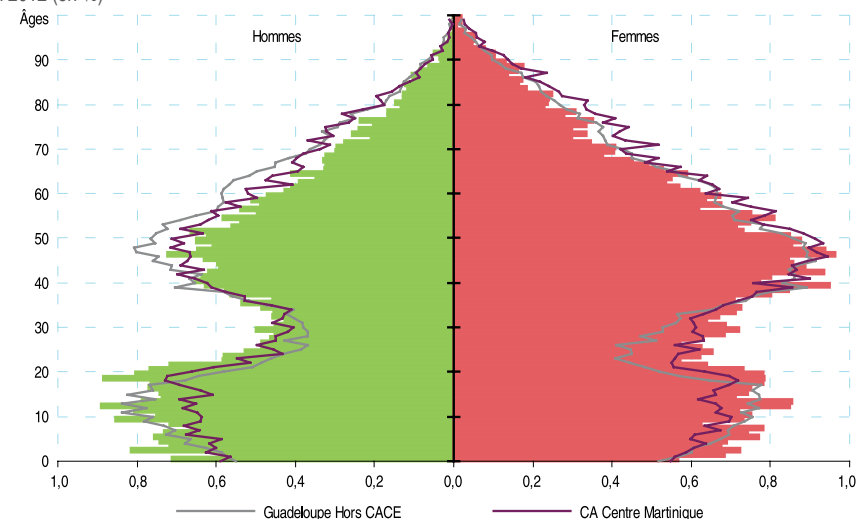


Lecture : parmi les personnes âgées de 21 ans en 2008 et nées en Guadeloupe, la CA de Cap Excellence enregistre 280 sorties en dehors de la Guadeloupe de plus que d'entrées. Parmi les personnes âgées de 21 ans en 2008 et non natives Guadeloupe, la CA de Cap Excellence enregistre 78 sorties en dehors de la Guadeloupe de plus que d'entrées. A contrario, à ce même âge, tous lieux de naissance confondus, la CA de Cap Excellence enregistre 84 entrées de plus que de sorties vers les autres communes de Guadeloupe.

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (Exploitations principales).

3 Un moindre déficit de jeunes femmes de 18-35 ans que dans le reste de la Guadeloupe

Pyramides des âges dans la CA de Cap Excellence, en Guadeloupe hors CACE et dans la CA du centre Martinique en 2012 (en %)



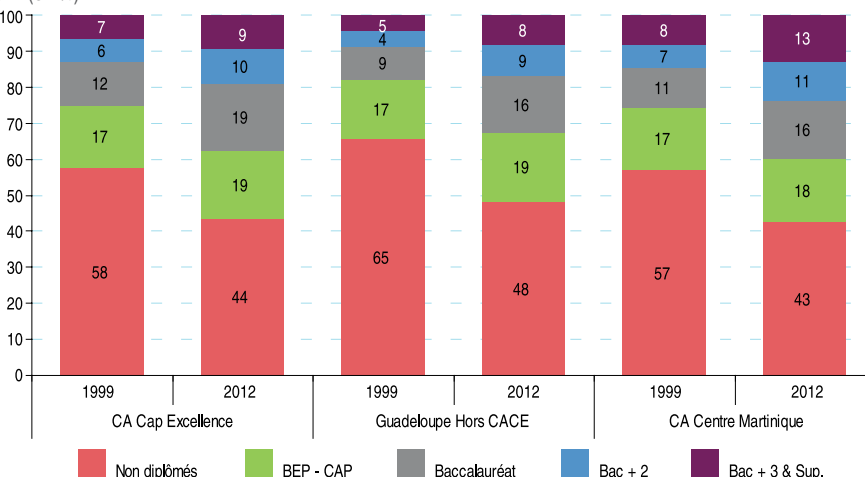
Note : les âges sont placés sur l'axe vertical. Les effectifs des hommes sont représentés à gauche, ceux des femmes à droite. La longueur des barres correspond à la proportion d'hommes et de femmes de chaque âge.

Ici trois pyramides sont superposées : à la pyramide de la population de Cap Excellence s'ajoute les « profils » de la population de Guadeloupe hors CACE représentée par un trait gris et de celle de la CA du Centre Martinique représentée par un trait violet.

Source : Insee, Recensement de la population 2012 – Exploitations principales.

4 Un déficit de diplômés du supérieur par rapport à la CA du Centre Martinique

Évolution de la répartition des 15 ans et plus non scolarisés selon leur niveau de diplôme le plus élevé entre 1999 et 2012 (en %)



Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2012 (Exploitations principales).

nit 183 emplois, alors que cet indicateur de concentration n'est que de 137 dans la CA du Centre Martinique.

Néanmoins en 2012, 3 900 jeunes de 15-24 ans de la CACE ne sont ni en formation ni en emploi. Ils représentent 26 % de la population de cette classe d'âge (contre 23 % à la CACEM). Il s'agit principalement de personnes ne possédant aucun diplôme (32 %) et de titulaires de BEP-CAP (23 %). La concentration de l'emploi, de la formation, et des logements sociaux sont vecteurs d'attractivité pour les ménages en recherche d'emploi. Ces facteurs incitatifs à la mobilité en direction de l'EPCI, associés aux manques de qualification de la population, expliquent un taux de chômage tout aussi élevé que sur le reste de la Guadeloupe. Ainsi, cette concentration de l'emploi participe indirectement à la concentration de sa précarité sur le territoire.

Une forte concentration d'établissements marchands non agricoles

Au 1^{er} janvier 2014, 40 % des établissements marchands non agricoles de la Guadeloupe se situent sur le territoire de Cap Excellence, 70,4 % des établissements relèvent du secteur « Commerce, transports et services divers ». Outre le commerce, plusieurs autres activités sont spécifiques à l'intercommunalité. Ainsi, on retrouve sur l'EPCI 92 % des postes guadeloupéens relatifs à l'information et à la communication. Les postes des activités financières et d'assurance sont également quatre fois plus représentés (figure 5). Les activités immobilières, les activités juridiques, comptables et de gestion et les activités de services administratifs et de soutien sont entre 2 et 2,5 fois plus représentées. Les quatre plus grands employeurs de la CACE, hors sphère publique, sont également les plus grands établissements de la Guadeloupe (dont plusieurs relèvent du secteur du commerce). Quatre des cinq plus grands employeurs de la CACE dépendent de la sphère publique.

Avec 87,3 %, la part de l'emploi salarié est plus élevée par rapport au reste de la Guadeloupe, mais en léger retrait par rapport à la CACEM (89,2 %). Toutefois, la stabilité de l'emploi y est plus importante. Le recours à des contrats à durée déterminée ne concerne que 11,7 % des salariés et l'emploi à temps partiel (12,7 %) est aussi moins fréquent (respectivement 13,5 % et 13,4 % pour la CACEM).

Une dynamique de l'emploi qui s'essouffle

Entre 1999 et 2006, Cap Excellence dynamisait l'emploi à l'instar de la CACEM. La majorité des secteurs ont bénéficié d'une hausse de l'emploi (+ 2,6 % par an), plus rapide que dans le reste de l'île (figure 6). Elle a bénéficié du dynamisme de Baie-

Mahault, qui intègre la zone d'activité de Jarry, où l'emploi a progressé de 5,3 % par an. Ainsi, la hausse annuelle de 2 000 emplois dont bénéficiait la Guadeloupe entre 1999 et 2006, émanait principalement (70 %) de la communauté de Cap Excellence. Cette évolution de l'emploi était similaire à celle observée pour la CACEM sur la même période sous l'impulsion de la commune du Lamentin qui accueille plusieurs zones industrielles et commerciales. Entre 2007 et 2012, la progression de l'emploi est devenue peu dynamique (+ 0,1 % par an) tout en restant néanmoins supérieure à celle de la CACEM. Cap Excellence, en tant que centre économique, a été affectée par la crise de 2009. L'affaiblissement de Pointe-à-Pitre s'est confirmé avec une diminution annuelle de 2,7 % de

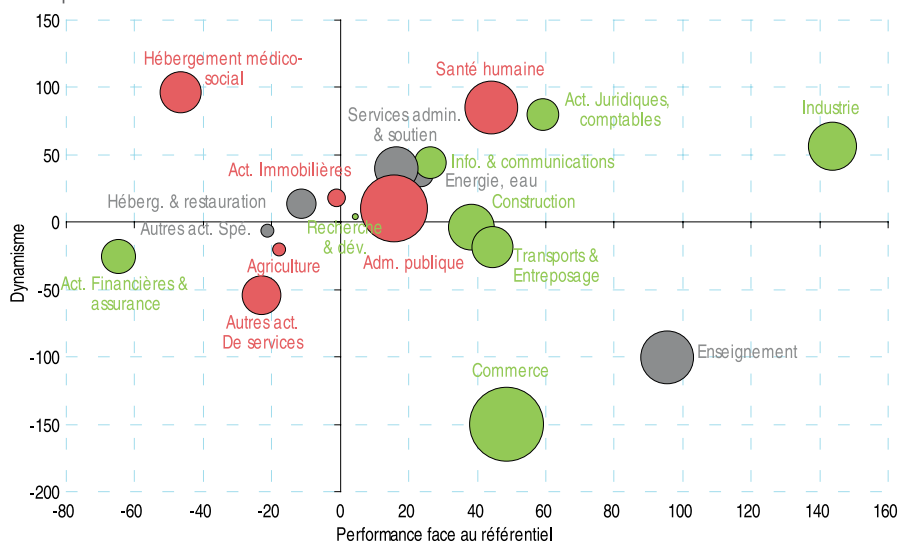
l'emploi. Cette baisse a été compensée par les deux autres communes, principalement par celle de Baie-Mahault. En 2012, elle concentre 42,8 % de l'emploi de la communauté (+ 10 points par rapport 1999). A contrario, Pointe-à-Pitre ne représente plus que 22,1 % de l'emploi (- 9,1 points en 1999). De plus, les créations d'entreprises faiblissent. Sur la période 2012-2014, le taux de création d'établissements est en deçà de celui du reste de la Guadeloupe (9,4 % contre 12,4 %).

De nombreux déplacements domicile-travail

Cette attractivité engendre de nombreux déplacements domicile-travail vers Cap Excellence et au sein de l'EPCI. Les actifs travaillant à Cap Excellence sont plus nom-

5 Affaiblissement de l'emploi dans le commerce mais à un niveau moindre par rapport à la CACEM

Dynamisme et performance sectoriels (selon l'emploi) par rapport à la communauté d'agglomération du centre de la Martinique entre 2007 et 2012

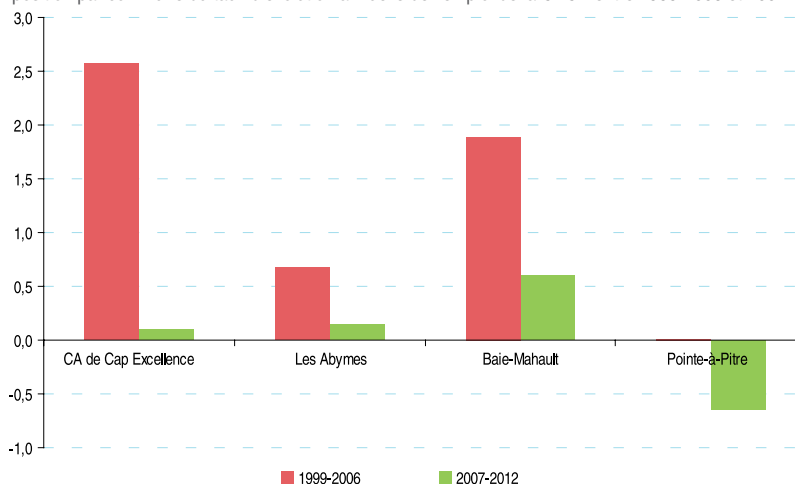


Note : la couleur des bulles indique la spécificité des secteurs de l'agglomération étudiée vis-à-vis du reste de la communauté d'agglomération du centre de la Martinique (CACEM) : le secteur est spécifique si son poids dans l'agglomération est supérieur à 1,10 % au poids du secteur pour la CACEM ; il est sous-spécifique si son poids est inférieur à 0,9 % (vert : spécifique ; rouge : sous-spécifique ; gris : moyennement spécifique). La taille des bulles représente le poids du secteur dans l'agglomération étudiée en fin de période. La position des bulles selon l'axe vertical indique l'évolution annuelle de l'emploi dans le territoire étudié, soit son dynamisme. L'axe horizontal indique le gain ou la perte d'emplois par rapport à la CACEM, soit sa performance. Lecture : Le secteur des activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques est spécifique pour la CACE, son poids est 1,12 fois plus élevé que le celui pour la CACEM en 2012. Entre 2007 et 2012, le secteur a été dynamique (progression de 80 emplois par an) et performant (60 emplois de plus annuellement par rapport à une évolution semblable à la CACEM).

Source : Insee, Recensements 2007 et 2012 (exploitations complémentaires).

6 Baie-Mahault soutient l'emploi dans la communauté de Cap Excellence

Décomposition par commune du taux d'évolution annuelle de l'emploi de la CACE entre 1999-2006 et 2007-2012



Lecture : entre 1999 et 2006, l'emploi de la communauté de Cap Excellence a progressé de 2,6 % par an : Baie-Mahault contribue positivement de 1,9 point.

Source : Insee, Recensements de la population 1999,2006,2007,2012 (exploitations complémentaires lieu de travail).

breux à venir d'une commune extérieure à l'intercommunalité (31 300) que de résidents de la Communauté d'Agglomération (28 100). Les échanges d'actifs occupés avec les autres communes de Guadeloupe sont donc nombreux et très bénéficiaires à Cap Excellence : le solde des entrées-sorties atteint + 26 500 (31 300 entrées pour 4 800 sorties). Parmi les actifs occupés habitant la Communauté d'Agglomération, 85 % travaillent au sein de celle-ci (51 % dans leur commune de résidence, 34 % dans une autre commune de la CACE). La voiture reste le mode de déplacement principal pour se rendre au travail (86 %) ; 93 % des actifs travaillant à Cap Excellence et habitant une commune extérieure à l'EPCI l'utilisent. Seulement 6 % des actifs occupés habitant ou travaillant à Cap Excellence utilisent les transports en commun. Cette mobilité quotidienne des travailleurs agit par ailleurs comme un mécanisme de diffusion spatiale de richesses permettant un meilleur aménagement et équilibre territorial. À l'horizon 2019, l'arrivée du Tramway avec une liaison Abymes /Pointe-à-Pitre/ Baie-Mahault devrait rendre les transports en commun plus attractifs et diminuer l'utilisation de la voiture.

Entre concentration et vulnérabilité sociale

La part des résidences principales représente 82 % du parc immobilier d'habitat de la CACE. Seules 42 % des résidences principales sont occupées par leurs propriétaires, et 23 % des ménages sont locataires d'un logement vide non HLM ou d'un logement meublé. En effet, au 1^{er} janvier 2014, Cap Excellence compte sur son territoire 52 % du parc social de Guadeloupe (selon le Répertoire du Parc Locatif Social) alors qu'elle accueille près d'un quart de la population de Guadeloupe. Cela représente près de 16 900 logements publics dont 85 % sont de type collectif (soit près du tiers des logements de la Communauté). Le taux de vacance y est deux fois plus faible qu'ailleurs en Guadeloupe (3 %). En 2012, un tiers des ménages de Cap Excellence vivent dans un logement de type HLM contre 19 % dans la CACEM. En 2014, Cap Excellence compte

30 800 allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), (+ 4 % en 5 ans). Près de 65 % des habitants sont couverts par au moins une prestation versée par la CAF, soit 66 800 personnes, dont 29 700 enfants (55 % pour la CACEM). Mais la situation est hétérogène. À Pointe-à-Pitre, 78 % des habitants sont couverts par une prestation de la CAF (+ 4 points entre 2009 et 2014). Un quart de la population de Cap Excellence est couverte par le RSA socle non majoré (19 % pour la CACEM). Les prestations perçues représentent plus de 75 % des revenus pour 51 % des allocataires CAF (46 % dans la CA du Centre Martinique).

Parmi les 19 100 allocataires à bas revenus de Cap Excellence, 44 % sont des familles monoparentales, 37 % perçoivent une aide au logement et vivent en HLM (soit 22 points de plus que dans le reste de la Guadeloupe). Cette proportion élevée est à mettre en relation avec la forte implantation des logements sociaux sur le territoire.

Une prédominance de personnes seules et de familles monoparentales

Cap Excellence connaît une évolution de la composition et typologie des ménages. En 2012, Cap Excellence compte 44 200 ménages (*Définitions*) soit 5 900 de plus qu'en 1999. Cette hausse s'explique par la diminution du nombre de personnes par ménage. La CACE compte en moyenne 2,3 personnes par ménage (pour 2,4 en moyenne dans les autres territoires guadeloupéens). L'évolution de la composition familiale des ménages explique en partie ce desserrement. En 2012, les couples, avec ou sans enfants, sont très peu nombreux (34 % des ménages de Cap Excellence) soit 8 points de moins qu'en moyenne dans le reste de la Guadeloupe. A contrario, la CACE compte 12 600 familles monoparentales et seule-

ment 9 100 couples avec enfants. Les ménages d'une seule personne sont également surreprésentés à Cap Excellence (35 %). L'environnement urbain, la concentration de logements sociaux, la présence d'une offre de formations et d'un bassin d'emploi sont des éléments qui peuvent expliquer cette situation. ■

Sources et méthodes

L'Insee Antilles-Guyane, la Préfecture et la Région réalisent, dans le cadre d'un partenariat, des diagnostics pour chacun des 6 EPCI de Guadeloupe. Ils visent à mettre en évidence les caractéristiques du territoire, sous les angles économiques et socio-démographiques.

Définitions

Les flux migratoires concernent uniquement les échanges entre la zone d'étude et le reste de la France (France Métropolitaine + DOM). Les enfants de moins de cinq ans n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure, ils ne sont pas inclus dans la population susceptible d'avoir migré.

L'indice de jeunesse rapporte la population de moins de 25 ans à la population de 65 ans et plus.

Un **ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

Une **famille**, au sens du recensement de la population, est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée : soit d'un couple vivant au sein d'un ménage sans enfant, soit d'un couple vivant au sein d'un ménage avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ; soit d'un adulte isolé avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Méthodologie et territoire de comparaison

Afin de dégager les caractéristiques spécifiques de la Communauté d'Agglomération de Cap Excellence, un territoire comparable a été choisi parmi les 18 EPCI de Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion. Compte tenu de la proximité des caractéristiques démographiques, de l'habitat, des migrations résidentielles, des conditions de vie, du marché de l'emploi, de l'économie et du tourisme, c'est le territoire de la Communauté d'Agglomération du Centre Martinique qui a été retenu.

Service territorial de Basse-Terre
Rue des bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Didier Blaizeau

Rédactrice en chef :
Béatrice Céleste

Rédactrice adjointe :
Maud Tantin-Machecler

Mise en page :
Typhenn Ladiere

ISSN : 2417-0771
© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Dans les DOM, l'activité et l'emploi stagnent depuis dix ans, Insee Analyses n° 4, avril 2015.
- Un emploi sur cinq dans les fonctions métropolitaines en Guadeloupe, Insee Analyses n° 3, janvier 2015.
- L'économie sociale en Guadeloupe, Insee Dossier n° 3, janvier 2015.
- Érosion de la population entre 2007 et 2012 en Guadeloupe, Insee Dossier n° 4, décembre 2014.
- Les comptes économiques de la Guadeloupe en 2013, Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer, N° 23, octobre 2014.
- Le noyau dur de la population active aux Antilles-Guyane, Insee Analyses n° 1, juin 2014.
- Performances économiques et financières des entreprises guadeloupéennes sur la période 2002-2010, IEDOM, note n° 270, juin 2014.

